

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1920)  
**Heft:** 38

**Artikel:** La place de la Riponne et ses abords  
**Autor:** Bridel, G.-A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215838>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.  
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,  
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.—

en s'adressant à l'administration, Pré-  
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 18 sept. 1920. — Lo Vilhio  
DÈVESÀ : Faça vretàoblia ein patèi fri-  
borzei (P. Bovet). — La place de la Riponne et ses  
abords (G.-A. Bridel). — Souvenir de la petite ville  
de X... — FEUILLETON : Dans le train (Solandieu.) —  
Association des Vaudoises.



## LE CRI-CRI ET LE BUDZON

Faça vretàoblia ein patèi friborzei.

On pouro piti grelet  
Que ly'avi isantão trù grandteim  
Sè trovào tot pouret  
Vè la fin dou tsòteim  
Pão la moindra breka dè vè  
Nè dè tserille po l'hevè.  
« Tyè fèr'adon ? tyè dèveni ? »  
Sè dezaît tot solet  
Nouhron pouro grelet.  
« Ne vudré portant pão muri  
« Devant d'avi yu le furi. »  
Vè le budzon va sè grouzào<sup>1</sup>  
Veire... di cou... se pèr hazào  
Voli pão li bailli, o li prèthào  
Dein chi tristo bèzein,  
Ein boun'aemi, ein pri vezin  
On piti bokenet dè pan  
Por apèzi sa gròssa fam  
« Le tè reindri, n'òssi couzon<sup>2</sup>  
« Quand revindret l'autra mèszon, »  
Que li dit le pouro cri-cri  
« Shu ma fei dè grelet dè Pri<sup>3</sup>,  
« Quand mimou shu pão retsou  
« Shu adi on bràovou Kuètson<sup>4</sup>. »  
Ma, le budzon, que prithet gràe  
Li dit : « Tyè fassé-tho dit-mè à la mèszon ?  
— « A la mèszon, » que li rèpond tot dreit  
« Oh ! dzouar et nè, tsantaòvou ma tsanthon. »  
— « Ah ! te tsantiàovet, moun'aèmi,  
« Eh ! bein, hora te pou danhyi. »

P. Bovet.

<sup>1</sup> Se plaindre.

<sup>2</sup> N'avez crainte.

<sup>3</sup> Sobriquet que la tradition populaire donne aux bourgeois de Prez vers Noréaz.

<sup>4</sup> Pays-bas : la plaine, par opposition à la montagne (la Gruyère); Kuètso : sobriquet donné aux habitants de la plaine par ceux de la montagne.

Traduction.

## LE GRILLON ET LA FOURMI

Fable authentique, imitée de La Fontaine

Un tout gentil petit grillon  
Ayant bien trop longtemps chanté,  
Se vit au fond de son sillon,  
Tout pauvre à la fin de l'été.  
Pas le moindre morceau de ver  
Ni de chenille pour l'hiver.  
« Que faire alors ? que devenir ? »  
A lui-même se dit  
Notre pauvre cri-cri :  
« Je ne veux pas mourir pourtant  
« Avant d'avoir vu le printemps. »  
Vers la fourmi alors, il s'en va demander  
Et voir si... par hasard, elle veut lui prêter,  
Afin de subsister,  
Dans ce triste et pressant besoin,  
En bon ami, proche voisin,  
Un tout petit morceau de pain,  
Pour apaiser sa grosse faim.  
« N'aie nullement souci, en aucune façon,  
« Je te rendrai le tout, la prochaine moisson ;  
Lui dit le rossignol des prés,  
« Sur ma foi de bourgeois de Prez<sup>3</sup>,  
« Bien que riche je ne sois pas,  
« Suis un brave du pays-bas.<sup>4</sup> »  
Mais, la fourmi (qui prête difficilement  
Lui répartit : « Que faisais-tu à la moisson ? »  
— « A la moisson, » répondit-il piteusement,  
« Le jour, la nuit, je chantais ma chanson. »  
— « Tu chantaïs, mon ami, et cela te plaisait.  
« Eh ! bien, qu'en dis-tu ? si, maintenant, tu dansais ? »

Remouché. — Il ne faut pas serrer de trop près les  
joueurs.

Un monsieur jouant aux cartes était impatienté par  
un inconnu à vue courte et à long nez, qui s'avancait  
de fort près pour voir le jeu.

Le joueur tira son mouchoir et moucha, en le ser-  
rant vigoureusement, le nez de son importun voisin.  
Puis il s'écria :

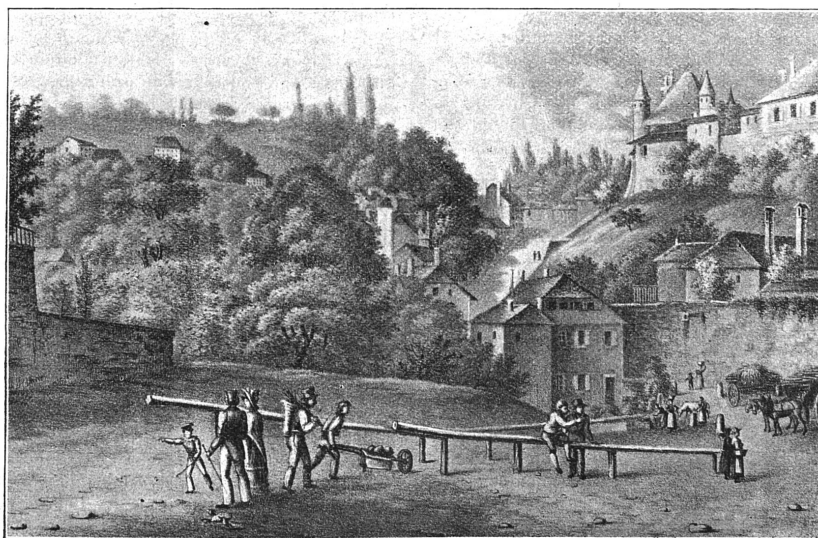
— Ah ! pardon, monsieur, je l'ai pris pour le mien !

## LA PLACE DE LA RIPONNE ET SES ABORDS

Les lignes suivantes sont extraites du Programme  
des cours du Collège cantonal, que leur auteur, M.  
G.-A. Bridel, a bien voulu nous autoriser à reproduire.

Si l'on s'avisait de demander à un Lau-  
sannois d'aujourd'hui quelles sont les  
deux places les plus fréquentées et les  
plus typiques de sa ville, il n'hésiterait sans doute  
pas à indiquer la Place Saint-François et celle de  
la Riponne. Saint-François est tout à la fois le cen-  
tre des affaires : postes et télégraphes, banques,  
grand commerce, et le rendez-vous de prédilection  
de la jeunesse studieuse de tout âge. La Riponne,  
c'est la principale place des marchés et des foires,  
et c'est aussi le cœur des hautes études, avec le  
Palais de Rumine, ses auditoires, ses musées et sa  
bibliothèque, puis le Collège Cantonal et l'Ecole  
de dessin.

Eh bien, collégiens de 1920, vous serez proba-  
blement surpris d'apprendre que ni l'une ni l'autre  
de ces places n'existaient il y a un siècle envi-  
ron. Vers 1820, Saint-François n'était qu'une rue  
assez étroite, avec des maisons d'un seul côté, en  
face d'un haut mur de cimetière; quant à la Ri-  
ponne, ce que nous nommons aujourd'hui de la  
sorte était encore un profond et verdoyant vallon  
où coulait la Louve, avant de pénétrer sous la mu-  
raillle de ville reliant la poterne de la Madeleine à  
celle de Chaucrau. La place de la Riponne est en  
effet une création relativement récente. Les pre-  
miers travaux débutèrent vers 1812 à 1815. Ce fut  
un gros ouvrage, nécessitant de fortes voûtes, qui  
avança lentement et progressivement et ne fut  
achevé que vers 1840. Il se fit là en amont de  
Lausanne un travail de nivellement très analogue  
à celui auquel nous assistons depuis 40 ans dans  
la vallée du Flon, en aval de Lausanne. On gagne  
ainsi de la place pour de nouveaux quartiers, mais  
c'est au détriment forcé du charme agreste des



Le Boverat à Lausanne vers 1835.

(D'après une gravure de la lithographie Speng'er, propriété de Mme Dénéreaz Speng'er.)

abords de la ville. Pour le vallon de la Louve, il s'agissait, au début du dix-neuvième siècle, d'améliorer et de faciliter les sorties de la ville du côté nord. En face de la porte de Chaucau, au haut de cette vieille petite rue, s'ouvraient deux chemins: savoir la route dite d'Echallens, c'est-à-dire la Valentin actuel, et le Pré-du-Marché qui, lui, a gardé son nom. Si l'on sortait par la porte de la Madelaine, on gagnait par le chemin de Pérabot ou du Boverat, en passant sous les restes de l'ancien Couvent de la Madelaine, la grande avenue nommée le Chemin Neuf (aujourd'hui Avenue de l'Université). On pouvait passer de l'une à l'autre de ces routes au moyen d'un chemin aboutissant à un pont de pierre; en outre un sentier descendant en zigzag jusqu'au bord du ruisseau le franchissait sur une passerelle plus près de la muraille et remontait l'autre berge par un autre raidillon.

Au sortir de la Madelaine, à main gauche après la porte, on trouvait une assez grosse maison qui dominait la Louve et que longeait le sentier dont nous venons de parler; elle avait gardé de ses anciens propriétaires du seizième siècle, la famille Ripon — qui fournit à Lausanne des magistrats et des médecins — le nom de Riponnaz, suivant une habitude assez répandue dans nos contrées (comparez la Jaccarde, la Pachoudaz, etc.). C'est cette maison qui, par extension, a donné son nom au voisinage, au pont, puis plus tard à la place créée. On a parfois fait dériver ce nom de Riponne, de *ripe undae*, mais c'est là de la haute fantaisie et de plus il faut pour soutenir cette étymologie une méconnaissance complète des lois de la linguistique. La maison de la Riponne appartient successivement aux familles Ripon, Rosset, Lemaire, puis elle passa par héritage à Abram-David Bergier, qui fut à l'époque de la République helvétique lieutenant du préfet du Léman. En 1812, A.-D. Bergier vendit sa Riponne à la Commune de Lausanne qui songea en 1813 à y placer un corps de garde de police. Cette maison fut démolie en 1831 et son emplacement correspond assez exactement à la petite terrasse triangulaire, avec fontaine et échoppe de rafraîchissements, limitée par la rue Madelaine d'un côté et quelques marches d'escalier le long des magasins de la « Samaritaine ».

Un peu plus en amont du ruisseau et sur ses bords mêmes se trouvait la maison du Boverat. C'était un modeste établissement de bains, pourvu d'une source d'une fraîcheur exquise, qui, longtemps après la disparition de la maison, alimentait encore certaine petite fontaine derrière les écoles de la Madelaine, où l'on venait de loin remplir les carafes pour l'eau de table. Outre des bains, le Boverat, propriété d'un Monsieur Ph. Cartier, abrita un cercle qui prit le nom de la maison, mais n'eut qu'une durée éphémère. Enfin, en octobre 1829, c'est là que s'ouvrit un petit Institut des missions, fondé par la Société des missions évangéliques de Lausanne. Cet institut, dirigé par le pasteur Samuel Thomas, avait pour but d'instruire et de préparer des missionnaires et il en partit quelques-uns pour l'évangélisation des Sioux de l'Amérique du Nord. L'Institut ne resta que trois ans au Boverat, puis se transporta en 1832 à Chauderon et se ferma définitivement en 1836. La maison du Boverat, condamnée par l'avancement des travaux de la Riponne, fut démolie en 1833 ou 34. Elle se trouvait à peu près sous la partie postérieure de la Grenette. Les pierres servirent, dit-on, à édifier la villa Mont-Rose (avenue de Riant-Mont n° 4). Le dessin que nous donnons ici est la reproduction d'une jolie lithographie de Spengler, qui dut être faite dans les derniers temps de l'existence du Boverat, soit à un moment où le comblement du vallon était déjà assez avancé. Les maisons qu'on aperçoit à droite au second plan occupent l'ancien enclos du Couvent des Dominicains de la Madelaine et disparurent de 1892 à 1898. Il y eut là successivement ou simultanément des appartements, des écoles primaires, une loge maçonnique et au rez-de-chaussée les pressesoirs de la ville, puis derrière, dans un bâtiment allongé — ancien magasin à bois — l'École moyenne, de 1840 à 1873, début du Collège scientifique.

La Halle au blé ou Grenette fut construite de 1838 à 1841, d'après les plans de l'architecte Henri

Fraisse, auquel on doit aussi le temple d'Ouchy et l'hôtel Gibbon. C'était un homme de goût, qui mourut prématurément. C'est intéressant de voir dans quels termes favorables le poète J.-J. Porchat parle en 1841 dans la *Revue Suisse* de cette halle au blé, que beaucoup n'admirent plus aujourd'hui. La proximité immédiate du palais florentin conçu par l'architecte André pour l'édifice de Rumine n'est évidemment pas favorable à son humble voisin. Au reste, Fraisse, pour des raisons d'économie, dut renoncer à son projet primitif. Peu après son achèvement, la Grenette fut utilisée le 4 août 1842 pour le grand bal qui termina les fêtes de la Société helvétique de musique, réunie à Lausanne. Une curieuse gravure du professeur Bonnet nous a conservé l'aspect de la salle ce soir-là, brillamment éclairée par de vastes lustres de bougies et décorée d'écussons et de drapeaux. Parmi les participants à cette soirée dansante, il faut mentionner le musicien Mendelssohn, venu à Lausanne à propos de l'exécution dans la Cathédrale de son « Chant de louange » par une grande masse chorale.

En face de la Grenette s'élève le Musée Arlaud, bâti de 1836 à 1839 (ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1841), pour abriter les collections de tableaux et l'école de dessin auxquelles le peintre Marc Louis Arlaud avait consacré son temps, son talent et sa fortune. Depuis que le Palais de Rumine a pu recevoir le musée de peinture, l'ancien bâtiment, œuvre de l'architecte Wenger, fermé comme musée en octobre 1904, a pu servir pour des cours de dessin et des expositions temporaires.

Mais il est grand temps de parler de la maison occupée depuis plus de quarante ans par le Collège classique cantonal et qui domine la Riponne du côté nord-ouest. Elle fut élevée vers 1826 sur le chemin désigné parfois comme « Chemin de la Brasserie » à cause de la fabrique de bière de Constant Truschel à main gauche en montant; ce chemin reçut plus tard le nom de rue du Valentin, à cause de la villa voisine de ce nom, qui date du dix-huitième siècle, propriété de la famille Hollard depuis plus de cent ans. Revenons à la maison du Collège. C'est la direction des Ecoles de Charité qui entreprit cette bâtisse pour loger l'institution qui se trouvait trop à l'étroit au Grand Saint-Jean. Fondées en 1726, en faveur des orphelins, ces écoles de charité servirent longtemps de séminaire pour instituteurs. On inaugura le nouveau bâtiment en séance solennelle le 3 décembre 1827. « Notre maison est vaste », disait M. de Seigneux, président du Comité directeur, dans son discours d'inauguration. Les Ecoles de charité, devenues l'Orphelinat de Lausanne, restèrent dans cet immeuble jusqu'en 1873. Divers incidents de cette période méritent d'être rappelés ici. Le 10 août 1844, un incendie consuma la toiture du bâtiment. Le 31 décembre 1846, la Société Fr. Loba & Cie avait adossé au mur de la terrasse des Ecoles de charité, du côté Riponne, un petit édicule renfermant une cornue, et l'on fit de là les premiers essais d'éclairage au gaz à Lausanne, en vue de l'installation dans les rues de ce qui constituait un grand progrès sur les anciens et rares falots à huile. En 1870, les enfants font de la charpie aux Ecoles de charité en faveur des blessés de la guerre franco-allemande.

Lorsqu'un peu plus tard l'Orphelinat émigra du Valentin dans son nouvel édifice des Belles Roches, ce fut l'École moyenne qui prit possession de ses anciens locaux, mais déjà au bout de six ans il y a un nouveau changement: c'est le Collège cantonal qui vient occuper l'immeuble du Valentin dès le 26 août 1879, au moment où il quittait le vénérable édifice bernois de la Cité.

Pour épuiser le sujet que mon tître promettait, il faudrait parler encore de la maison presque contiguë au Collège, où se trouvait jadis un établissement de bains ouvert peu après 1830 et qui passa plus tard à M. Benguely, puis à M. Mandrot, avant de devenir la maison Ponnaz. Le « Café Vaudois » s'y trouve depuis plus de cinquante ans. Il faudrait signaler de l'autre côté du Collège la construction, en 1867, de l'Eglise méthodiste Wesleyenne, puis raconter la percée de la rue Haldimand dans les années 1859 à 1861 et la création de la route du Tunnel qui est un autre tronçon de cette route de ceinture conçue par l'ingénieur Pichard

dès 1836, et dont le Grand Pont fut l'ouvrage le plus remarquable. Il faudrait aussi rappeler les beaux jets d'eau temporaires qu'on a fait jaillir en pleine place de la Riponne, l'un à la fin de 1868, sauf erreur, lors de l'adduction en ville des sources dites des Cases, l'autre en été 1876, pendant le tir fédéral, lors de l'installation des eaux du lac de Bret. Il faudrait surtout citer les nombreuses manifestations de la vie publique lausannoise qui ont eu pour théâtre la place de la Riponne, en particulier les grandes assemblées populaires du mois de mai dernier, avant et après le vote du 16 mai concernant l'accession de la Suisse à la Société des Nations. Il faudrait encore signaler l'installation en automne 1919 de l'excellent Foyer des Jeunes... mais je me souviens tout à coup que


« Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire »

Toutefois c'est moins de Boileau que je me soucie ici que de Monsieur Payot qui pourrait bien trouver que j'abuse de l'hospitalité qu'il a bien voulu m'offrir dans ce recueil; donc j'arrête ici mon trop long récit.

1<sup>er</sup> août 1920.

G.-A. Bridel.

## SOUVENIRS DE LA PETITE VILLE DE X.

 L n'est pas rare de rencontrer dans nos petites villes de ces artisans allemands qui, arrivés chez nous simples compagnons, ont fini par s'y établir, par y prendre femme, et qui sont devenus grand-pères, sans avoir jamais pu se familiariser avec notre langue, tout en oubliant insensiblement la leur. Aussi n'obtenez-vous d'eux qu'un baragouin des plus barbares, mélange de tudesque, de français et de patois. C'était le cas du père Muller, le forgeron, établi à X. depuis quelque trente ans. Un jour, à bout d'efforts pour se faire comprendre, le bonhomme s'écriait: *Donnerwetter! beintôt moi sait ran mé!*

\* \* \*

Le jeune X. était un brétailleur intrépide; quand il y avait quelque rixe dans un endroit, on le voyait toujours accourir un des premiers, et cela au grand désespoir de sa tendre mère. Un jour que, en pareille occurrence, elle avait vainement cherché à le retenir, elle lui dit enfin: « Eh bien! va, va; mais si l'on te tue, tu ne viendras pas te plaindre. »

\* \* \*

Le père Bunod, le remueur, Savoyard domicilié à X. rentrait un jour du foin, lorsque son petit Pierre, qui était juché en haut du char, tomba rudement sur le pavé pointu de la petite ville: — *Oh! mon pouro Pierre, tu es tué!* s'écrie le père dans son patois. — *Pardena mé, père, n'ai ran dé mo.* — *Ah! tu es bein tué, mà tu ne le san pâ!*

\* \* \*

Deux petits frères, Alexis et Jérôme, s'en retournaient tranquillement de l'école à la maison, lorsque quelques mauvais garnements tombèrent sur eux à coup de poing. Jérôme, parvenu à s'échapper, courut à la maison en criant à son frère: *Aré, laisse té battre, m'in vai crià mamà!*

\* \* \*

J'ai connu — toujours dans la même localité — une demoiselle très pieuse, mais excessivement peu lettrée. La seule lecture qu'elle se permit était le *Véritable messager boiteux*. Un jour, elle dit y avoir lu de jolis *anachorètes* (lisez: anecdotes). La même avait vu à la foire un grand *holocauste* (lisez: colosse), et c'est encore la même, je crois, qui demandait naïvement où les conservateurs de Payerne allaient au culte.

\* \* \*

Henri R. n'était rien moins que *calembouriste*. Son ami Antonin lui dit un jour: « Dis donc, Henri, tu dois bien aimer la chicorée, toi. — Pourquoi donc? — Parce qu'elle est ta mère. — Comment? — Tu ne comprends pas? amère. — Ha a a! pas mauvais, celui-là!

Un moment après, le dit Henri rencontre sa cousine Euphrasie: — Dites donc, cousine, lui dit-il mystérieusement, vous devez bien aimer la chicorée, vous. — Et pourquoi, cousin? — Parce qu'elle est votre maman.

\* \* \*